

VIVRE À SAINT-QUAY



JOURNAL COMMUNAL d'INFORMATION ET DE LIAISON
N° 156 - OCTOBRE 2020

Sommaire

Le mot du Maire	3	Les nouvelles de Saint-Quay	15
Le mot de l'opposition	4	• Emma la clown	15
Comptes rendus des conseils municipaux (résumés) .5		• Arrachage de plantes invasives	15
• Conseil municipal du mardi 23 juin 2020.....	5	• Vide-grenier	15
• Conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020..	6	• Concert des traditions chantées des bords de mer	16
Informations municipales	7	• Forum des associations	16
• Stationnements cyclables	7	• 31 ^e Exposition d'Arts kénanaise	16
• Plan d'actions lié à la crise sanitaire.....	7	La vie des associations	17
• Ouverture d'un restaurant municipal	8	• Bourse aux vêtements kénanaise.....	17
• « Un Conseil des Sages® », outil de démoc- ratie locale.....	8	• Amicale des retraités	17
• Des adresses postales de meilleure qualité8		• Amicale laïque kénanaise	18 à 20
• La bibliothèque municipale.....	9	• L'Athlétic Club Kénanais	20
• Insee : Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité (4 ^e trimestre).....	10	• Club informatique kénanais (CIK).....	20
• Le Vivre à Saint-Quay fait peau neuve	10	• Trankilik	21
La vie des écoles.....	11	• Gym Loisirs	21
• Une rentrée des classes pas ordinaire	11	• Ensemble choral Awel Dreger	22
• Le personnel municipal à l'école : emplois et missions	12	• Atelier Marie Curie.....	22
• Les maternelles fêtent l'automne	12	• Les Danses Bretonnes	22
La vie du relais paroissial	13	Histoire, patrimoine et témoignages	23
• Urgence : Sauvegarde de la Création	13	• Les Journées Européennes du Patrimoine23	
• Formations	13	Jardin & nature.....	24
• Dates ou évènements à retenir	14	• Les feuilles mortes	24
• Renseignements	14	BON À SAVOIR.....	26 à 27

Agenda

> Les jeudi 22 et
vendredi 23 octobre
à partir de 14h
**Chantier
participatif de
nettoyage du
cimetière, RDV
à l'église**

> 11 novembre 2020
**Cérémonie au
monument aux
Morts**

> Du 18 au 26
décembre 2020
**Exposition
Semaine de
la création
à la salle
d'animation
Yves Guégan**

> 8 janvier 2021
Vœux du Maire
> 13 janvier 2021
Goûter des aînés

Rappel : distribution de masques

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est toujours possible de venir chercher les masques au secrétariat de la mairie jusqu'au 13 novembre 2020. Se présenter avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les personnes ne pouvant se déplacer pourront se faire représenter avec les justificatifs demandés. Pour un foyer, présenter toutes les cartes d'identité des membres de la famille ou le livret de famille.



LE MOT DU MAIRE

Cet été si particulier

Après cet été si particulier, il est temps de prendre de nouvelles habitudes en adéquation avec la situation actuelle. Cette rentrée est inédite en bien des points, mais c'est avec toute notre volonté collective que nous l'avons réussie : les responsables d'associations, les personnels municipaux, les enseignantes, les membres du conseil municipal et les appuis et bonnes volontés, Kénaïses et Kénaïses impliqués et dévoués. Je vous remercie tous pour cela.

Festivités estivales maintenues

Un acharnement, et ce n'est pas exagérer pour qualifier l'ardeur et la ténacité avec laquelle tous les bénévoles ont voulu maintenir cet été les festivités qu'il était possible d'organiser. Ce ne fut pas les grands bains de foules connus en d'autres temps lors de la fête de la musique ou du fest-noz et du feu d'artifice, mais nous avons pu nous retrouver lors de moments conviviaux à diverses occasions. Ces occasions nous ont aussi permis de soutenir les artistes locaux en cette période si difficile pour leurs activités.

Veilles et attentions quotidiennes

La crise sanitaire nous demande tous, mais plus particulièrement les représentants de collectivités, de rester attentifs et de veiller sans relâche aux évolutions quotidiennes des protocoles à appliquer et des mesures à prendre. Les agents et élus de Saint-Quay-Perros ont tous travaillé ensemble pour l'intérêt commun, je les en félicite et les remercie. Cette veille ne s'arrête pas aux problèmes sanitaires, elle touche tous les sujets. Pour exemple, notre vigilance a permis de mettre à l'arrêt un programme d'épandage de boues d'épuration prévu sur des terrains en zone naturelle sur notre commune, ce qui aurait été néfaste pour l'équilibre écologique de notre environnement proche.

Rentrée scolaire alarmante

Il est plus que temps de s'atteler au problème des effectifs de notre école. Il n'est pas envisageable d'avoir un jour

notre bourg sans les rires des enfants pendant les récréations, les défilés au moment d'aller à la cantine, ni la kermesse. Certains ont considéré que nous étions alarmistes, il y a quelques mois, mais les chiffres, eux, sont alarmants : une quarantaine d'élèves en école élémentaire pour 3 enseignantes. Tous nos efforts seront engagés pour remonter les effectifs, avec l'inspection académique, avec les communes voisines, par une attractivité de notre école et de notre commune. Un atelier collectif « comment amener d'avantage d'enfants à l'école » est mis en place, sous la houlette d'Armelle JEGOU déléguée aux affaires scolaires et Claire BILLE-BIZE déléguée à la gouvernance partagée. Il en va de la survie de l'école communale.

Chamboulement associatif

Un très grand nombre d'entre vous est membre d'une des 25 associations qui animent et ponctuent notre quotidien. Les conditions matérielles dans lesquelles certaines associations devaient fonctionner n'étaient plus convenables. Une « ancienne école » désaffectée, hors norme, et devenue par endroits insalubre, ne peut pas se substituer à une maison des associations. Nous nous sommes engagés à repenser l'espace du centre bourg en démolissant ce bâtiment vétuste pour y construire un projet de synergie sociale. Mais il est hors de question de mettre qui que ce soit dehors durant les travaux ou de suspendre une activité associative, surtout en cette période où le lien humain est primordial. Toutes les associations, sans exception, ont accepté de se serrer les coudes, de déménager, de chambouler leurs habitudes parfois, afin que les Kénaïses puissent continuer leurs activités. Le conseil municipal met à disposition ses salles provisoirement et nous accueillons même de nouveaux ateliers et nouvelles associations sur notre territoire. Encore une fois, merci à tous pour cet effort et cette solidarité. L'ancienne école est désormais vide et le site va pouvoir être repensé avec et pour vous.

Les projets du conseil municipal

Toutes les commissions du conseil municipal sont en action sur des projets importants.

Dès le début de l'été, en période de déconfinement nous avons élaboré un plan d'action communal, avec pour objectif de ne laisser personne de côté en cas de nouvelle crise sanitaire. La

période que nous vivons s'allonge et nous ne voyons pas le bout du tunnel, mais encore une fois c'est ensemble que nous la traverserons. Cette cellule de crise est mise en place au niveau communal, en contact avec les institutions et les riverains par des référents de quartier. La voie cyclable entre Saint-Méen et Crec'h Quillé, projet à l'étude depuis quelques années, va enfin être mise en œuvre. Ce n'est qu'un petit tronçon d'un trajet visant à traverser notre commune pour relier Lannion à Perros et permettre aux cyclistes kénaïses de se déplacer en toute sécurité. C'est un des engagements forts de ce mandat. J'ai proposé au conseil municipal de mettre en place un Schéma Directeur Communal des Mobilités, qui sera ensuite inscrit dans le Schéma Directeur Intercommunal conduit par LTC où nous aurons toute notre place.

La conjoncture économique actuelle incite les pouvoirs publics, Etat, Région et Département, à mettre en place des plans de relance successifs. C'est l'occasion pour notre commune de bénéficier de financements pour améliorer nos installations urbaines, notre voirie, nos infrastructures en relançant l'activité professionnelle locale. Le conseil municipal, à l'unanimité, m'a accordé sa confiance pour demander une première subvention sur l'installation de mobilier urbain dédié aux cycles et à l'information pour les Kénaïses.

Enfin, le restaurant municipal, actuellement uniquement scolaire, va s'ouvrir aux aînés. Un déjeuner sera proposé 4 fois par semaine à partir du mois de novembre aux personnes inscrites, à prix coûtant. Les convives pourront partager ce moment ensemble grâce au service des agents de la cantine et aux compétences de notre chef cuisinier municipal.

Remerciements

Je tiens enfin à dire un mot pour le départ de Sylvie BART du conseil municipal. Son implication dans les différentes commissions et groupes de travail fut constructive et pertinente. C'est avec regret que j'ai appris son départ, je pense que son dévouement pour les Kénaïses restera intact et je la remercie pour toutes les années passées au service des Kénaïses et ces quelques mois où nous avons pu travailler de concert pour le bien commun.

Olivier HOUZET
Maire de Saint Quay-Perros

LE MOT DE L'OPPOSITION

Dans une vie normale, la rentrée est une période que l'on aborde avec un certain engouement...

Cependant après un printemps anxiogène occasionné par l'ampleur de la pandémie due au coronavirus et malgré un confinement total de la population, vigilance et prudence sont toujours et plus que jamais de rigueur. Il est important de continuer à respecter scrupuleusement les mesures barrières, de porter un masque quand il est obligatoire, et le plus possible au-delà, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination... Notre environnement, les liens de voisinage dans nos quartiers et la proximité des services d'aide doivent permettre de rompre l'isolement de tout kénanais. Pour Le Trégor, c'est l'abattement qui prédomine: NOKIA à Lannion annonce un plan d'une violence sans pareille. Le groupe finlandais en est à son quatrième plan social en quatre ans et frappe cette fois la recherche et développement du site breton et la vie de notre territoire.

A l'école Albert Jacquard où le retour en classe était attendu par les élèves et leurs familles, l'ensemble des règles édictées par l'éducation Nationale, avant l'été, ont été également reconduites pour les enfants comme pour les adultes qui les encadrent.

Mais pour cette rentrée particulière par son contexte, un autre sujet nous interpelle: Il s'agit de la chute des effectifs. Si les prévisions à l'école élémentaire étaient à la baisse vu le nombre important des départs au collège, d'autres départs suite à des déménagements familiaux sont venus se rajouter. Lors du conseil municipal du 9 septembre, Mr Le Maire nous a informé que dans le cadre de la pérennisation d'un emploi d'agent technique à l'école, il était nécessaire de pourvoir un emploi vacant actuellement occupé par un agent temporaire. L'école est dotée d'une équipe technique efficace et les situations d'emploi temporaires sont certes difficiles sur un plan humain. Mais quel devenir pour notre école? Actuellement, sa situation est des plus

précaires et nous pensons qu'il est sage d'attendre la rentrée 2021 avant de pérenniser un emploi de titulaire dans notre commune.

Qu'en est-il du lotissement? Aucune information sur l'éventuel agrément de la station d'épuration! Il en va de même des 15 logements sociaux qui permettraient de consolider les effectifs de notre école. Ces sujets nous semblent aussi importants pour notre commune que les abris pour les bicyclettes.

Enfin nous nous interrogeons sur l'augmentation de 25% de la subvention du club de foot. Augmentation qui n'a fait l'objet d'aucun débat en commission finance....

Il convient de noter que d'une manière générale, les membres de la minorité ne sont invités à aucun débat sur les points conduisant à un vote au conseil municipal. Nous sommes assez loin d'une gouvernance participative!

*« Agir pour St Quay-Perros »
Yves DAVOULT et Josiane REGUER*

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX (RÉSUMÉS)

Rappel : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet dès qu'ils ont été approuvés (lors du conseil municipal suivant). À des fins de lisibilité, les comptes rendus ci-après ont été résumés.

Conseil municipal du mardi 23 juin 2020

Convention de partenariat avec l'association ADALEA

L'association ADALEA, en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse, participe au dispositif régional d'insertion sociale professionnelle. Elle met notamment en œuvre des actions de formation et des projets innovants favorisant l'insertion de jeunes en difficultés dans leurs parcours professionnels. Cela se concrétise entre autres par des chantiers éducatifs.

À l'unanimité, le Conseil vote pour la signature d'une convention de partenariat avec l'association ADALEA pour réaliser sur la commune de Saint-Quay-Perros des actions d'insertion sociale professionnelles. La commune mettra à disposition le matériel et les matériaux nécessaires à leur réalisation, apportera un soutien technique dans la préparation et la mise en œuvre des chantiers et accompagnera les réalisations. La première mise en situation consistera à repeindre le tunnel qui relie le bourg à Balaneyer en passant sous la route départementale.

Voie douce

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de voie douce préparé par la précédente mandature le long de la RD788, du giratoire de Saint Méen à l'entrée de Crec'h Quillé. Les travaux consistent en la création d'une voie douce sur le domaine départemental avec mise en place d'un revêtement, d'une signalétique dédiée et la mise en sécurité des usagers de cette voie. L'enveloppe prévue au budget est de 25 000,00 euros. L'accord du Conseil Départemental ayant auparavant été obtenu, le Conseil vote à l'unanimité pour la signature d'une convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie avec le département des Côtes d'Armor. Il autorise également le démarrage des démarches nécessaires à la réalisation de cet aménagement.

Emplois d'été

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le recrutement d'adjoints techniques contractuels pour assurer le remplacement des agents des services techniques municipaux pendant leurs congés annuels d'été et de faire face au surcroît de travail.

Avancement des agents municipaux

Le conseil municipal valide le passage au grade supérieur à l'ancienneté pour deux agents.

Désignation des membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres

À l'unanimité, Joël LE DROUGMAGUET, Christian DAGORN et Sylvie BART sont élus membres suppléants de la commission communale d'appel d'offres.

Désignation des représentants au Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

À l'unanimité, Marcel LE BOZEC est élu représentant titulaire de la commune au Syndicat Départemental d'Énergie. Christian DAGORN est élu représentant suppléant de la commune au Syndicat Départemental d'Énergie.

Désignation des représentants de la commune au Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS)

À l'unanimité, Monsieur Omar ABDELMOUMENE, Monsieur Marcel LE BOZEC et Madame Armelle JEGOU sont élus représentants de la commune au Centre Intercommunal de Découverte Sportive.

Désignation des représentants de la commune au Syndicat d'adduction d'eau du Trégor

Suite au décès de Monsieur Roland GELGON, le Syndicat d'adduction d'eau du Trégor doit élire un nouveau Président. Pour ce faire, le comité doit être au complet. Monsieur le Maire précise que le rôle des représentants de la commune au syndicat ne se limitera pas à l'élection d'un Président. Il y a un dossier important en cours portant sur l'intégration du syndicat des eaux au sein de Lannion-Trégor communauté et la possibilité pour ce dernier de re-déléguer la compétence au Syndicat.

À l'unanimité, Monsieur Joël LE DROUGMAGUET, Madame Gaëlle URVOAS et MONSIEUR Yves DAVOULT sont élus représentants de la commune au Syndicat d'adduction d'eau du Trégor.

Commission communale des impôts directs

À l'unanimité, sont désignés pour faire partie de la CCID :

- **Titulaires:** Olivier HOUZET, Gaëlle URVOAS, Yves DAVOULT, Yves LE DAMANY, Gérard DAUVERGNE, Joël LE DROUGMAGUET
- **Suppléants:** Armelle JEGOU, Nolwenn BRIAND Jean-François ORVEN, Marcel LE BOZEC, Hervé LE BONNIEC, Christian DAGORN
- **Candidats complémentaires:** Hélène LE QUEAU, Erik JACOB, Nadine MORIN, Marie Paul LE GOFF, Jean-Jacques RIVIER, Josiane REGUER, Sylvie BART, Hannah ISSERMANN, Claire BILLE-BIZE, Nathalie LE DILAVREC, Yannick LEMPEREUR, Patricia BRIAND.

Amortissements

À l'unanimité, le conseil municipal approuve les amortissements suivants :

- Étude de l'étude du réseau eaux pluviales en 2015 pour un montant de 1008,98 € en 5 ans
 - Réfection du site Internet de la commune en 2019 pour un montant de 3024 € en 5 ans
- Les crédits seront inscrits au budget primitif de la commune.

Achat d'un terrain

Les propriétaires de la parcelle BB280 ont confirmé leur accord pour la vente à la commune de Saint-Quay-Perros de la parcelle BB280 au prix de 95 000 € net vendeur. Ils demandent de mentionner dans la promesse de vente les deux servitudes suivantes :

- Servitude de passage pour le raccordement au réseau du tout-à-l'égout.
- Servitude d'accès pour un véhicule à la parcelle BB279 en venant de l'avenue de la mairie.

Le conseil municipal, autorise l'acquisition de la parcelle et décide de prendre en charge les frais résultants de cette transaction (frais notariés estimés à 2 400 €).

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019.

Section de fonctionnement :

- Dépenses nettes : 938 001,66 €
- Recettes nettes : 1 264 637,70 €
- Résultat de l'exercice : 326 636,04 €

Section d'investissement :

- Dépenses nettes : 533 665,18 €
- Recettes nettes : 463 759,59 €
- Résultat de l'exercice : -69 905,59 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2018, repris en 2019 :

- Investissement : 240 180,28 €

Résultat de clôture de l'exercice 2019 :

- Investissement : 170 274,69 €
- Fonctionnement : 326 636,04 €

Affectation du résultat du compte administratif 2019 de la commune.

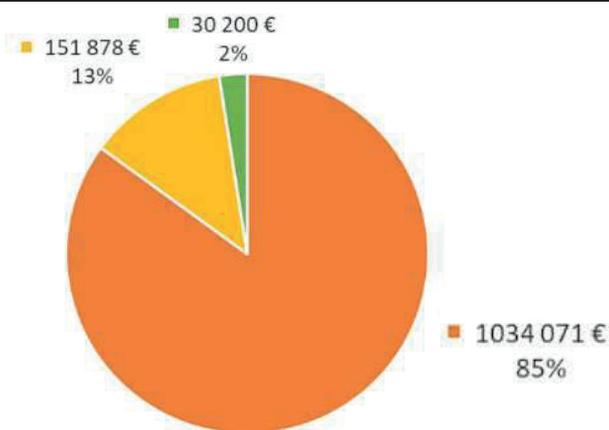
A l'unanimité des membres, le conseil municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2019, soit **326 636,04 €** en recette d'investissement du budget communal 2020.

Vote des taux d'imposition 2020 (taxes foncières)

A l'unanimité des membres, le conseil municipal reconduit les taux 2019 pour 2020.

Budget 2020 Saint-Quay-Perros

Recettes de fonctionnement		1 216 149 €	
Impôts locaux	■	1 034 071 €	85%
Dotations de l'Etat [1]	■	151 878 €	13%
Revenus divers (cimetières, locations ...) [2]	■	30 200 €	2%



[1] L'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères. Cela comprend notamment la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et les compensations d'exonération de taxe d'habitation par exemple.

[2] Ils proviennent de la vente de certains services municipaux payants (cimetière, occupation du domaine public...) ou encore des locations.

Dépenses de fonctionnement [3]		1 216 149 €	
Charges de personnel [4]	■	1 034 071 €	85%
Achats et charges générales [6]	■	273 050 €	23%
Virement pour les investissements (capacité d'auto-financement) [5]	■	212 475 €	18%
Autres charges (dont indemnités des élus, subventions aux associations)	■	99 300 €	8%
Amortissements	■	44 624 €	4%
Charges financières (intérêts principalement)	■	6 700 €	1%



[3] Les dépenses de fonctionnement (hors virement pour les investissements), sont en augmentation de 7 % par rapport à 2019

[4] En légère augmentation due à l'évolution des salaires

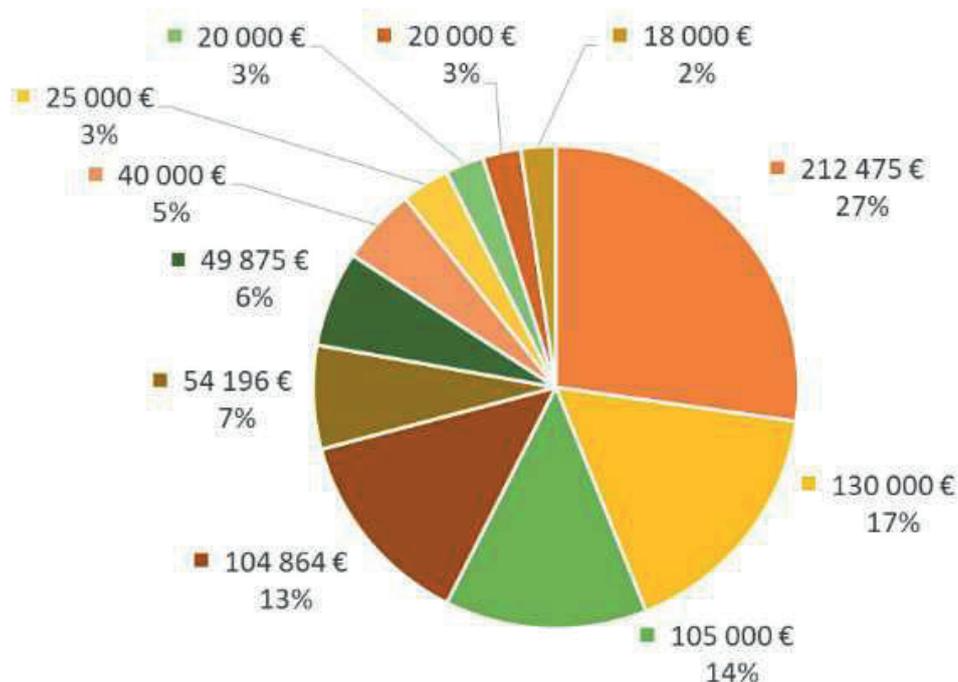
[5] fait partie des dépenses de fonctionnement équilibrant dépenses et recettes

[6] Electricité, chauffage, entretiens des espaces, transport, publications, ou encore des actions nouvelles en faveur de l'école

Recettes d'investissement [7]	779 410 €
--------------------------------------	------------------

[7] Les recettes d'investissement proviennent majoritairement des excédents non dépensés en 2019, tant en fonctionnement, qu'en investissement. Ils se cumulent d'années en année et arrivent à 496 910 € fin 2019

Dépenses d'investissement [8]		779 410 €	
Enveloppe pour immobilisations futures	212 475 €	27%	
Remboursement d'emprunt	130 000 €	17%	
Achat d'un terrain au centre bourg	105 000 €	14%	
Réfection de voirie	104 864 €	13%	
Autres achats	54 196 €	7%	
Achats de gros matériel (chaudière, tondeuses, matériel informatique scolaire...)	49 875 €	6%	
Frais d'études pour nos projets	40 000 €	5%	
Développement de voies douces	25 000 €	3%	
Réfection du city-stade	20 000 €	3%	
Amélioration des trottoirs	20 000 €	3%	
Participation primo-accédants et SDE	18 000 €	2%	



[8] Notre budget investissement prévoit de se garder une bonne capacité d'autofinancement pour nos projets futurs

Conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020

Élections des délégués et délégués suppléants dans la perspective des élections Sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020.

Nom & Prénom	Nom de la liste	Mandat de l' élu
HOUZET Olivier	HOUZET Olivier	Délégué
URVOAS Gaëlle	HOUZET Olivier	Déléguée
DAGORN Christian	HOUZET Olivier	Délégué
BRIAND Nolwenn	HOUZET Olivier	Suppléante
LE BOZEC Marcel	HOUZET Olivier	Suppléant
LE DILAVREC Nathalie	HOUZET Olivier	Suppléante

Nomination du représentant au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Lannion-Trégor communauté
Monsieur Marcel LE BOZEC est désigné pour représenter la commune à l'assemblée spéciale.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Stationnements cyclables

Face à l'impact de la Covid 19 sur la vie locale, le Conseil départemental a décidé d'apporter son soutien aux communes costarmoricaines en lançant un plan afin de relancer et soutenir l'activité économique de notre département.

Ce plan de relance nous a paru être une bonne opportunité pour financer un projet autour des aménagements cyclables. En faisant le constat que la présence de **stationnements cyclables sécurisés** est un facteur important dans la décision d'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport, et que le territoire de la commune ne dispose actuellement d'aucun mobilier urbain adapté, nous avons donc proposé un dossier.

Le type de stationnement cyclable proposé est **l'arceau à vélos en U inversé, fiché dans le sol**. Nous avons répertorié **dix sites publics** candidats, possédant par ailleurs peu de stationnements voiture, tels que la mairie/bibliothèque, l'école, les salles d'associations, les cimetières, certains quartiers éloignés du bourg et les sites patrimoniaux. Sur quatre de ces sites, les arceaux seraient placés **sous abri**. Nous avons également identifié cinq zones commerciales ou industrielles clés: dans un second temps, nous inciterons les **acteurs privés** à faire les mêmes installations.



Nous ne disposons pas non plus de **panneaux d'information communaux**: nous avons complété le dossier avec des panneaux, qui, judicieusement disposés, permettront de repérer les stationnements cyclables et les circuits vélo via un plan de la commune, accompagné d'informations utiles. Nous avons souhaité que l'ensemble de ce mobilier urbain dédié au vélo soit facilement identifiable, esthétique et artistique, uniformisé, et qu'il représente notre commune. Nous allons donc faire appel à des **entreprises locales de**

fabrication d'ouvrages métalliques et de panneaux, ce qui nous permettra de créer un mobilier urbain harmonieux et évolutif, spécifique à notre demande. Ce projet d'installation de stationnements cyclables sécurisés, accompagné de panneaux d'information, viendra compléter le **développement de voies cyclables et parcours fléchés** sur la commune, qui est au centre de notre engagement.

Nous attendons une réponse du Département le 19 octobre.

Plan d'actions lié à la crise sanitaire

Pour faire suite à la crise sanitaire la municipalité a souhaité mener un bilan et une réflexion pour anticiper une potentielle nouvelle crise. L'objectif est de ne laisser aucun Kénaçais de côté. Menée par la commission « Gouvernance Partagée et Participation citoyenne », cette réflexion a abouti à un

certain nombre d'actions structurées en 5 propositions:

- formation d'une cellule de crise sanitaire,
- construire une base de données fournisseurs,
- prévoir des stocks,
- rédaction d'un document « kit

d'urgence »,

- mise en place d'un kit de bienvenue et invitation à venir le récupérer en mairie. Ce kit de bienvenue sera l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune.

Un certain nombre de ces propositions sont déjà en cours de mise en œuvre.

Démarchage téléphonique

Ces derniers temps, des Kénaçais nous ont signalé des démarchages à caractère social sur la commune, comme des aides pour les courses ou les déplacements. Nous vous rappelons que nous ne procédons à aucun démarchage.

LES BONS RÉFLEXES lors de démarchage téléphonique:

- Ne communiquez aucune information personnelle à vos interlocuteurs et ne fixez pas de rendez-vous,
- Si quelqu'un se présente chez vous, n'hésitez pas à demander une carte

professionnelle et à vérifier par téléphone avant de laisser la personne entrer,

Il est Conseillé aux personnes seules ou fragiles d'être accompagnées lors de rendez-vous à leur domicile.

Ouverture d'un restaurant municipal

La nouvelle municipalité souhaite ouvrir le restaurant scolaire à un plus grand nombre de Kénanais. L'objectif premier étant de favoriser la mixité sociale et de permettre aux personnes les plus isolées sur la commune de se retrouver autour d'un repas convivial.

Le second objectif est de pérenniser les emplois municipaux, notamment ceux

des agents de l'école. Les repas seront servis dans la salle bleue au moins pendant le temps du Covid 19.

Le restaurant, ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 13h30, sera accessible uniquement sur réservation, via le site de la mairie ou en appelant au 02 96 49 80 40.

Pendant une période expérimentale de

6 mois, nous accepterons uniquement les personnes de plus de 65 ans. Le prix du repas est pour l'instant fixé à 6€20 par repas. Le menu sera consultable sur le site de la mairie.

«Un Conseil des Sages®», outil de démocratie locale

La municipalité a validé lors du conseil municipal du 9 septembre, l'adhésion à la «Fédération des Villes et Conseils des Sages», préambule à la création d'un Conseil des Sages.

Ce Conseil des Sages n'est pas un organisme de décision, mais il va apporter à la municipalité Conseils, réflexions et propositions. Par ses avis et ses études, il l'éclairera sur les différents projets de la commune et apportera une critique constructive.

Actifs dans les associations, les seniors et les retraités pourront l'être aussi dans ce Conseil et trouver ainsi une

place au sein de la vie municipale, dans un cadre volontaire, tolérant et neutre. Le Conseil des Sages pourra être sollicité sur des questions d'intérêt général; il pourra donner son avis sur des dossiers soumis par la municipalité et il pourra aussi travailler avec d'autres structures participatives, comme les quartiers, le Conseil des Jeunes, l'amicale des retraités.... Tout est à construire.

La première mission qui pourrait être confiée au Conseil des Sages serait la valorisation, l'aménagement, l'accès et le développement de notre patrimoine local (fontaines, lavoirs,

allée couverte, l'église et ses abords, croix de saint Meen, ...); toutes les idées et souhaits seront les bienvenus, tout comme histoires, anecdotes afférentes au passé de Saint-Quay. Nos Anciens sont détenteurs de notre patrimoine historique et communal. Ils méritent toute notre attention.

D'autres thèmes tels les transports et déplacements, la culture et les loisirs, l'éducation, la vie quotidienne, l'environnement... pourraient également voir le jour.

Des adresses postales de meilleure qualité

L'adresse est un bien public qui permet l'égalité d'accès, pour tous, à l'ensemble des services (secours et proximité). La commune a souhaité que chaque foyer dispose d'une adresse de qualité, unique, non ambiguë et géo-localisable (projet initié en 2019). Actuellement certaines adresses n'ont pas de numérotation, d'autres sont ambiguës, et la liste d'adressage comporte des doublons ou des risques de confusion.

Le projet de la fiabilisation de l'adressage a été confié à La Poste pour 3900 €. Après une phase d'audit, courant octobre 2020, La Poste va proposer un projet de numérotation et de cartographie de l'ensemble des voies dont l'adresse n'est pas adéquate. A l'issue de cette opération, qui se décompose en plusieurs phases dont une concertation, une consultation citoyenne et une réunion publique,



la commune disposera d'une qualité d'adresse conforme qui permettra de localiser efficacement tous les bâtiments.

La Base-Adresse-Nationale BAN (adresse.data.gouv.fr) sera ainsi mise à jour afin d'être utilisée par tous les sites marchands, transporteurs et services

publics. Les interventions des services de secours, la distribution de courriers et la livraison des colis seront alors plus efficaces.

Enfin, un adressage fiable est indispensable pour garantir la mise en place de la fibre optique sur notre commune.

Trottoirs

Afin de rendre les trottoirs accessibles à tous (familles, poussettes, personnes en situation de handicap, personnes

âgées) et de permettre la sécurité des piétons, il est demandé de respecter la loi, qui INTERDIT de stationner sur

les trottoirs et OBLIGE les habitants à entretenir les haies qui gênent la circulation des piétons.

La bibliothèque municipale

La bibliothèque de Saint-Quay a fait sa rentrée le samedi 5 septembre, à l'occasion du forum des associations: une belle occasion pour rencontrer et échanger avec les lecteurs!

Quelques nouveautés dans votre bibliothèque pour cet automne-hiver

Les Coups de cœur: Vous avez adoré le livre que vous venez d'emprunter? N'hésitez pas à en faire un petit commentaire pour partager votre coup de cœur, soit sur un post-it fixé à votre livre, soit directement sur le tableau noir à l'entrée!!

Un rayon langues étrangères va être installé, à destination des tout-petits, des enfants et des adultes: des livres, des albums en Anglais, en Espagnol, en Italien.

Quelques actions pour l'automne-hiver

Le conte du mardi sera raconté après la classe aux enfants de l'école maternelle

qui le souhaitent, autour d'un thème qui changera chaque semaine: les sorcières, le grand méchant loup, les contes à faire peur... Chaque enfant est libre de s'inscrire ou non, en fonction du thème choisi, de ses envies, et de son humeur!

Un escape game, à destination des 9-13 ans

Vous avez entre 9 et 13 ans? Plongez dans le monde de la recherche scientifique, autour du thème des idées reçues!! Cet escape game, conçu pour la Fête de la Science en 2018, sera organisé sur les mois de novembre et décembre, certains samedis à 18 heures, dans votre bibliothèque, avec 6 équipiers par séance.

Une expérience qui sera d'abord proposée aux écoliers de Saint-Quay-Perros, puis aux collégiens, puis, pourquoi pas, ouverte plus largement. Des bulletins d'inscription seront à



votre disposition, à la bibliothèque et en mairie, à partir des vacances de la Toussaint.

Prix du roman Cezam 2021

La bibliothèque va participer à ce prix, comme d'autres bibliothèques municipales en Bretagne. Ce sera l'occasion, pour les lecteurs adultes kénanais, de découvrir 10 romans sélectionnés par des bibliothécaires et documentalistes, puis de voter pour leur titre préféré: une belle occasion aussi pour échanger!

Les romans sélectionnés ont tous été écrits ou traduits en 2019/2020, la bibliothèque devrait recevoir ces romans en janvier-février 2021.

En bref

Pour les adultes qui le souhaiteraient, une initiation au chargement des livres numériques de la BCA sera organisée en novembre sur rendez-vous.

Une journée Portes ouvertes, destinée aux lecteurs adultes, sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront. L'objectif de ce moment: favoriser les rencontres, les échanges entre lecteurs passionnés.



Dernière minute!

Les livres sélectionnés pour le Prix des Incorruptibles viennent d'arriver!!

Comme chaque année, les jeunes lecteurs des écoles maternelle et primaire vont pouvoir se plonger avec bonheur dans de nouveaux récits, à la

découverte de nouvelles aventures, puis voter au printemps.

Enfin, c'est la rentrée littéraire! Venez découvrir les nouveautés de cette année!

Insee : Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité (4^e trimestre)

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années, sur toute l'année, une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur

les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle

que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours du mois de novembre. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Le Vivre à Saint-Quay fait peau neuve

Comme vous le constatez, votre magazine est en cours de refonte : aussi bien l'organisation du sommaire, que la fréquence, le papier ou l'impression en couleurs, du changement est en cours. Dorénavant, le Vivre à Saint-Quay sera publié deux fois par an, en automne (octobre/novembre) et au printemps (mai/juin). Afin de répondre aux questions du moment, une lettre d'actualité plus

courte pourra être éditée au besoin, par exemple en janvier et/ou en été. Dans les futures versions, un nouveau format, plus aéré, avec une mise en page soignée, sera adopté : il affichera une nouvelle identité visuelle pour notre commune. De nouvelles rubriques seront proposées et le sommaire sera réorganisé. Les comptes rendus de Conseils Municipaux seront désormais résumés (vous pouvez

les retrouver en intégralité en mairie ou sur le site Internet). Mais rassurez-vous, vous conserverez vos rubriques préférées, comme la vie des associations, les informations municipales ou encore les actualités de la commune!

Pour toutes questions, remarques ou avis sur le Vivre à Saint-Quay, contactez-nous par email : vivreastquay@gmail.com

Décorons notre commune pour Noël !

Les fêtes de fin d'année sont le temps du « miz-du » et du « mir-kerzu », le moment où la lumière baisse et les nuits rallongent... C'est pourquoi nous décorons nos habitations, nous illuminons nos rues pour faire entrer la lumière, synonyme de vie, de joie, de lien entre les êtres humains.

Nous vous proposons cette année de créer ensemble, mais sans se réunir à cause de la Covid-19, des décorations en land art, de façon simple, peu coûteuse, afin d'égayer notre commune. Pendant les vacances scolaires, nous pourrions ainsi en nous promenant admirer ce qu'ont fabriqué les uns et les autres : une façon de partager!

Le land art, c'est l'art d'utiliser ce que nous offre la nature pour en faire des

réalisations et les exposer de façon temporaire. À partir du 15 novembre, les services techniques coupent les branchages des arbres de l'avenue de la mairie, ce qui représente 4 à 5 camions de branchages qui vont partir au broyage. Ces branchages pourront nous servir de bases pour réaliser des objets suffisamment visibles pour décorer nos rues ou nos entrées de maisons, avec la symbolique de Noël ; sapin, étoile, ..., que chacun mette en œuvre ce que représentent pour lui les fêtes de fin d'année!

Comment procéder ? À la fin du mois de novembre vous pourrez venir chercher votre fagot de branchage près du parking de l'ancienne école ; avec du cordon, chaque quartier/rue/ensemble de maisons réalisera une structure

en branchage, d'un mètre à un mètre cinquante positionné de façon à être visible de la chaussée. Ces structures de base seront ensuite agrémentées de différents objets naturels comme des pommes de pin, du houx, des boules personnalisées, des rubans ou des papiers brillants...

Nous recherchons quelques bénévoles pour constituer les fagots à partir du 15 novembre. Merci de prendre contact avec la mairie pour laisser vos coordonnées et vos disponibilités : le mercredi, jeudi ou le dimanche de 10h à 12h. Je serai à votre disposition pour vous aider dans la fabrication de votre déco. Merci pour votre participation! Nathalie Le Dilavrec

Appel à bénévoles pour l'entretien des cimetières

L'entretien des cimetières fait partie de nos préoccupations car nous avons à cœur de respecter les lieux de recueillement.

Face à une réglementation de plus en plus stricte en matière d'utilisation des pesticides, et dans un souci de protection de l'environnement et de santé des usagers et des personnels techniques, la commune s'engage à zéro produit phyto pour nos cimetières (cela

n'est actuellement obligatoire que pour les espaces verts, bois et promenades accessibles au public).

Les services techniques travaillent donc activement à repenser, réaménager ces espaces pour en faciliter l'entretien, sans que cela devienne chronophage. Dans l'attente que cela soit mis en place et à l'approche de la Toussaint, nous faisons appel aux bonnes volontés afin de venir

les aider à rendre nos 3 cimetières impeccables et agréables.

Deux après-midi de bénévolat sont prévues les jeudi 22 et vendredi 23 octobre à partir de 14h00 : rendez-vous au cimetière de l'église avec vos binettes! Nous remercions par avance toutes celles et ceux qui voudront bien apporter leur contribution.

LA VIE DES ÉCOLES

Une rentrée des classes pas ordinaire

Le mardi 1^{er} septembre 2020, la rentrée scolaire s'est faite dans une ambiance particulière. Mme Guégan n'était pas dans la cour, à appeler tous les élèves de l'école primaire, classe après classe. A l'étage, Mme Collet n'était pas dans sa classe, au milieu des parents quittant, parfois à grand peine, leur enfant. Non, cette année, la rentrée scolaire avait un air étrange...

Tous les parents étaient là, à l'extérieur, attendant que l'institutrice appelle leur enfant.

Une rentrée scolaire, certes, avec ses rires et ses larmes, mais une rentrée particulière, marquée par son contexte : la crise sanitaire.

Conformément aux exigences du Ministère de l'Education nationale, les écoles de Saint-Quay-Perros ont appliqué un protocole sanitaire strict.



Le port du masque

Tous les adultes travaillant à l'école portent le masque, y compris à l'extérieur (dans la cour, ou sur le chemin de la cantine).

Plusieurs enfants de l'école, notamment

en CM, ont emboîté le pas des adultes, et ont pris l'habitude de porter aussi le masque.

Enfin, par un arrêté municipal en date du 7 septembre 2020, M. le Maire, Olivier

Houzet, a rendu obligatoire le port du masque pour tous les adultes circulant ou stationnant aux abords de l'école.

La distanciation sociale

Elle n'est pas obligatoire, mais conseillée lorsqu'elle est possible.

Ainsi, dans les salles de classe de l'école primaire, les tables sont individuelles, séparées les unes des autres.

A la cantine, les enfants ne mangent plus à 6 mais à 3 par table : une mesure qui vise à assurer une bonne distance entre les enfants, et qui permet en outre que les repas se déroulent dans une

ambiance plus calme, moins bruyante, et donc plus détendue pour tous.

Le brassage

Les directives du Ministère de l'Education Nationale imposent de le limiter quand c'est possible : les directrices des écoles, Mme Guégan et Mme Collet, ont ainsi décidé de limiter l'entrée des parents dans les bâtiments.

Par ailleurs, en primaire, l'entrée des élèves à l'école est décalée : 8h35 pour la classe de CP/CE1, 8h40 pour la classe de CE1/CE2, et 8h45 pour la classe de CM1/CM2.

De même, les récréations des élèves sont séparées et décalées : les classes de Mme Guégan et Mme Gorry sont en récréation au même moment, mais les élèves des deux classes jouent dans des espaces séparés de la cour.

Enfin, il est demandé aux parents de garder leur enfant à la maison quand il présente de la fièvre (température supérieure à 38).

Ces mesures ont pour objectif la protection de tous, enfants et adultes.

Elles semblent avoir été bien comprises, et bien acceptées :



De gauche à droite : Mme Guégan (CP/CE1), Mme Lagier (CM1/CM2), Mme Gorry (CE1/CE2) et Mme Collet (maternelle)

la plupart des enfants étaient visiblement heureux de retrouver leur école, les copains, les maîtresses, fussent-elles masquées, et la cour de récréation, même coupée en deux.

Bonne rentrée !

Le personnel municipal à l'école : emplois et missions

L'école, pour les enfants, c'est leur maîtresse, bien sûr ; mais ce sont aussi toutes celles et ceux qui veillent sur eux, et qui participent d'une façon ou d'une autre au bon déroulement de leur journée, et au bon fonctionnement de l'école.

Ainsi, à la garderie du matin, Valérie Le Grossec accueille toujours avec le sourire les enfants dès 7h30.

Dans la classe maternelle, Emmanuelle Le Marrec et Valérie le Grossec, exercent les missions d'Atsem auprès de Mme Collet.

En cuisine, Laurent Masson prépare chaque jour les repas des écoliers.

A table, les élèves de primaire sont accueillis par Valérie et Laurent, pendant que Noémie Painchaud et

Caroline Duquenne servent leur repas aux petits de maternelle.

Après la fin du repas, Caroline et Noémie remettent tout en bon ordre.

A la garderie du soir, Caroline, Emmanuelle et Noémie s'occupent des enfants à partir de 16h15, et leur servent le goûter. A partir de 18h, Caroline assure seule le service de garderie, jusque 18h30.

Enfin, les enfants ont la chance d'évoluer dans une belle école. Chaque jour, le personnel travaille à entretenir ces locaux, afin de les maintenir en bon état : Michel Gastineau en primaire, tandis que Caroline et Noémie s'occupent du nettoyage de la maternelle et de la garderie.



Laurent Masson



De gauche à droite : Valérie Le Grossec, Emmanuelle Le Marrec et Michel Gastineau



A gauche : Caroline Duquenne, à droite : Noémie Painchaud

Les maternelles fêtent l'automne

Pour fêter le premier jour de l'automne, les élèves de l'école maternelle sont allés ramasser des « trésors » sur le chemin menant à la fontaine Sainte Marguerite et à la Coulée Verte : feuilles,

châtaignes, faines, glands et noisettes ont été trouvés. De retour à l'école, ils ont trié leurs découvertes, cherché dans des documentaires à quels arbres appartenait les fruits et les feuilles

trouvés puis se sont lancés dans du land art en réalisant des visages sur les arbres de la cour à l'aide de farine, d'eau et des éléments naturels ramassés.



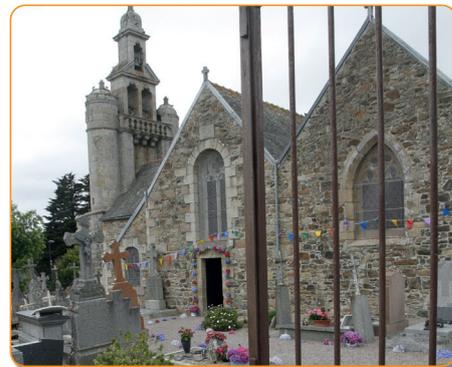
LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Le mois de septembre est toujours synonyme de rentrée ou de reprise dans la plupart des activités humaines ; les multiples forums organisés par les associations dans les communes le montrent aussi. La vie veut reprendre ses droits après ce début d'année 2020 fortement marqué par la pandémie et le confinement, et cela malgré les incertitudes dues à la recrudescence de la maladie. Le respect des mesures sanitaires s'avère donc toujours indispensable.

Une église fleurie !

Le dimanche 19 Juillet, le pardon de St-Quay a encore donné l'occasion à quelques paroissiens de fleurir superbement l'église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que la fontaine sainte Marguerite. Que ces personnes soient ici remerciées pour ces décorations qui ont ajouté un plus au beau site constitué par l'église et la vallée verte ! La célébration présidée par notre curé le Père Albert Wanso a eu lieu en présence d'une assemblée moins nombreuse que d'habitude, Covid oblige.

Pour la même raison, la procession et le pot de l'amitié ont été supprimés. Cette fête a donc été un peu «dénaturée» car un pardon n'est pas seulement une fête religieuse, c'est aussi un événement social local, un moyen pour la communauté en l'occurrence kénanaise, avoisinante ou gens de passage de se retrouver. Les pardons doivent leur origine au besoin qu'avaient les habitants de refaire leur unité et de se pardonner les blessures inévitables quand on vit ensemble.



Urgence : Sauvegarde de la Création

En 1989, conscient de l'état de dégradation de notre planète, le patriarche de Constantinople a proposé que le 1^{er} septembre soit une journée dédiée pour les orthodoxes à la protection de l'environnement. Quelques années plus tard, les églises protestantes et catholique se sont ralliées à cette idée puis, œcuménisme aidant, en 2007, les 3 religions chrétiennes ont proposé que, chaque année, la période du 1^{er} septembre au 4 octobre soit un temps consacré à la sauvegarde de la Création. Une occasion de se documenter, méditer, prier et agir pour que notre belle planète et tous ses habitants y compris les générations futures puissent cesser de gémir et s'épanouir **grâce à une écologie globale intégrale.**

Celle-ci tient compte de l'environnement, de l'économie, du social, de la culture et de la vie quotidienne car tous ces aspects sont liés.

« Nous ne sommes pas les héritiers de nos ancêtres mais les débiteurs de nos enfants et petits-enfants » (Jacques Arnould, théologien et chargé de mission au Centre national d'études spatiales).

Voici un texte publié le 24 mai 2020 par le pape François pour marquer les 5 ans de la publication de l'encyclique «Laudato Si» sur la sauvegarde de la maison commune : « Dieu aimant, Créateur du ciel, de la terre et de tout ce qu'ils contiennent, Ouvre nos esprits et touche nos cœurs, afin que nous puissions faire partie de la création, ton don.

Sois présent pour les nécessiteux en ces temps difficiles, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables.

Aide-nous à faire preuve de solidarité créative pour affronter les conséquences de cette pandémie mondiale.

Rends-nous courageux en acceptant les changements apportés à la recherche du bien commun.

Maintenant plus que jamais, que nous pouvons tous nous sentir interconnectés et interdépendants,

Assure-toi que nous pouvons écouter et répondre au cri de la terre et au cri des pauvres.

Les souffrances actuelles peuvent être les douleurs de l'accouchement d'un monde plus fraternel et durable. »

Formations

En septembre débutent la formation catéchétique des enfants selon leur âge et aussi celle des adultes :

• **L'éveil à la foi des petits de 3 à 7 ans :** Il a lieu certains dimanches de l'année liturgique à l'oratoire de l'église St Jacques

pendant la messe. **Les enfants de 3 à 7 ans** sont accompagnés pour écouter et comprendre la Parole du jour.

• **Pour les élèves du CE1 au CM2, les ados (6ème) et les jeunes** qui veulent cheminer vers le sacrement de confirmation :

s'adresser au presbytère (02 96 23 21 64).

• Plusieurs formations pour **adultes** sont assurées par le diocèse de Saint-Brieuc. Elles sont présentées dans un livret que l'on peut consulter à l'adresse : <http://bit.ly/3iQIB9N> contact 02 96 68 13 41.

Dates ou événements à retenir

Sous réserve que la situation sanitaire le permette, le père Albert et l'Equipe d'Animation Paroissiale ont établi le planning des célébrations, messes et pardons, couvrant le 2^e semestre 2020 :

- Messes à St-Quay :
 - samedi 17 octobre
 - samedi 21 novembre
 - samedi 5 décembre

- Messes à St-Jacques à Perros :
 - tous les dimanches à 11h.
 - **Toussaint :** le dimanche 1er novembre à 11h.
 - Commémoration des défunts : le lundi 2 novembre à 18h.
- Veillée de Noël : le jeudi 24 décembre à 16h et à 20h30
- Nativité du Seigneur : le vendredi 25

décembre à 11h
Veillée de Noël à Louannec : le jeudi 24 décembre à 18h
Messes dans les autres relais : consulter le tableau d'affichage des églises où le planning mensuel est placé, le site internet de la paroisse ou contacter le presbytère.

Renseignements

Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>

Yves Ollivier

LES NOUVELLES DE SAINT-QUAY

Emma la clown

Samedi 18 juillet, le public est venu nombreux au bas de la coulée verte voir le spectacle d'Emma la clown, organisé

par le Carré Magique. Prenant à partie le public, montant sur le toit de sa caravane, cette voyante extralucide survoltée et

déjantée a ravi les spectateurs assis dans l'herbe.



Arrachage de plantes invasives

Le 29 juin, le coordinateur environnement urbain de LTC encadrait un groupe de bénévoles, lors d'un chantier participatif d'arrachage de balsamine le long du cours d'eau le Kerduel et au pont des Quatre curés. Ces chantiers viennent en complément de la formation des élus et agents des communes et des outils de communication mis en place pour

lutter contre certaines espèces ciblées : griffe de sorcières, balsamine de l'Himalaya, ou encore renouée du Japon. Les plantes exotiques envahissantes constituent une véritable menace pour la biodiversité du Trégor. Informations disponibles sur le site www.lannion-tregor.com, rubrique environnement, espèces invasives.



Vide-grenier

Pour sa 7^e édition le vide-grenier a connu une bonne affluence, malgré les contraintes du Covid 19 l'équipe de bénévoles du stade kénanais a su s'adapter. Cette année le vide-grenier s'est tenu sur le terrain annexe pour plus de facilités et l'équipe du stade remercie Mme Monique Le Gall et la mairie en espérant le renouveler l'année prochaine.



Concert des traditions chantées des bords de mer

Samedi 8 août, la mairie de Saint-Quay-Perros, aidée des bénévoles du Stade Kénaçais, a organisé un concert familial sur le stade de football. Jusqu'à 250 personnes (120 personnes en simultané) sont venues pour écouter la tradition chantée des bords de mer, de la Mer d'Iroise jusqu'au Saint-Laurent. Une buvette minimale ambulante, limitant les déplacements de personnes, a permis au club de football de récolter quelques fonds pour le redémarrage de la saison. Les spectateurs ont pu apprécier le rythme des chants

de marins des Couillons de Tomé, l'humour des chants bretons et irlandais de Youhadenn et la bonne humeur québécoise de Magasin Général. Le duo kénaçais a fait chanter petits et grands avec des chants à répondre jusqu'à 23h30. Malgré l'organisation rendue compliquée par les règles sanitaires et les changements de directives, la municipalité a tenu à maintenir cet événement, pour le plaisir du public - même peu nombreux, et en soutien aux artistes locaux dont la plupart des dates de l'été ont été annulées.



Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le samedi 5 septembre de 14h à 17h à la salle Yves Guégan. Il a été l'occasion pour certains de découvrir la vie associative kénaçaise et de s'inscrire à diverses activités, parmi une offre très variée: chorale, danses, sports, arts

et loisirs créatifs (nouveau: dessin/peinture adultes et aquarelle «avancé»), activités périscolaires (nouveau: lecture de contes, Anglais, arts plastiques), vie sociale, informatique et photo, cuisine, bibliothèque. Deux associations extérieures étaient également présentes

pour présenter leurs sports: 7 îles Tennis de Table et Tennis Club de Louannec. Des démonstrations de Qi Gong et de danses écossaises ont égayé notre après-midi. Retrouvez les photos en 4^e de couverture!

31^e Exposition d'Arts kénaçaise

Ce fut une joie d'avoir pu nous retrouver cette année encore pour cette exposition qui s'est tenue du 09 au 16 août. Suite à la Covid-19, nous avons décidé, tout

en respectant les gestes barrières et les mesures de sécurité, de maintenir nos deux expositions avec un effectif réduit: une vingtaine d'artistes sans

invité d'honneur. Les visiteurs qui se sont déplacés ont pu apprécier les différentes techniques utilisées.

Marie-Paule Le Goff.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bourse aux vêtements kénanaise

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'association de la bourse aux vêtements n'organisera pas de vente cet automne.

Aucune décision n'est encore prise pour la bourse aux jouets ; elle sera communiquée en temps voulu dans la presse.

Amicale des retraités

Mercredi 2 septembre, comme convenu, a eu lieu la rentrée des anciens à la salle Yves Guégan. Les consignes sanitaires prescrites liées à la Covid-19 ont été respectées, tant durant les jeux que pendant les goûters.

Les boulistes ont pu également jouer à l'extérieur ou à l'intérieur, mais n'ont pu, comme d'habitude, utiliser leur buvette, cela étant strictement interdit.



Les allées de boules communales, extérieures comme intérieures, sont entretenues par Frédéric Roy, adhérent et Kénanaise de souche. Nous le remercions vivement.

Les adhérents présents tous les mercredis sont heureux de retrouver le lien social et amical qui depuis le 17 mars dernier a manqué à tous. Il y a bien sûr des contraintes strictes à respecter (port du masque, nettoyage fréquent au gel hydro alcoolique, distanciation et service à table par des personnes dédiées).

Nos anciens sont répartis dans les deux salles et sont satisfaits de cette organisation sécuritaire.

Agenda :

- **Mercredi 23 septembre :** les anniversaires fêtés ont mis à l'honneur 8 hommes et 12 femmes
- **Mercredi 18 novembre :** repas annuel réservé exceptionnellement aux adhérents et sera non dansant. Tarif unique de 26 €
- **Mercredi 25 novembre :** Beaujolais nouveau



Considérant le contexte sanitaire, aucun voyage n'est prévu. Seule la sortie de deux jours au Puy du Fou, initialement prévue en septembre

2020, est maintenue et reportée en septembre 2021 dans les mêmes conditions (hébergement, parc, repas et cinéscénie)

Bien sûr, le bureau se réserve le droit de modifier l'agenda, tributaire des conditions « Covid 19 »

Amicale laïque kénanaise



L'Amicale Laïque est repartie pour une nouvelle année suite à son assemblée générale du 28 septembre. Une partie du bureau reste en place et de nouveaux membres rejoignent le bureau et/ou prennent la responsabilité de section Le bureau 2020/2021, suite à l'Assemblée Générale du 28 septembre 2019 :

Présidente: Stéphanie DELCOURT
Trésorière: Sandrine LEBLANC
Trésorière adjointe: Pauline TASSEL
Secrétaire: Gaëlle NEGARET
Secrétaire adjoint: Sylvain FABRE
Responsable section école: Pauline TASSEL



Responsable section Arts Plastiques: Armelle JEGOU

Cette année l'ALK est composé de 5 sections :

Section « Ensemble vocal Anouna »
Section « Art Floral »
Section « Les peintres du mercredi »
Section « Ecole »
Section « Arts Plastiques »

La section théâtre reste mise en sommeil, nous espérons pouvoir la relancer pour l'année 2021-2022.

Vous pouvez contacter à tout moment le bureau de l'ALK via l'adresse mail ci-dessous.

Contact:
amicalelaïque.kenanaise@gmail.com

> Section école



Les objectifs de la section école sont de partager des moments conviviaux en famille et de

contribuer financièrement aux projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire.

L'an dernier, malgré la crise sanitaire, les enfants ont pu bénéficier de nombreuses animations et de quelques sorties financées en partie grâce aux opérations de l'amicale. Certaines activités sont co-financées avec la mairie :

- Ludothèque
- Sortie Chez Mario
- Abonnements magazines
- Cinécole maternelle et primaire
- Spectacle les 3 Chardons
- Ecole de voile
- Visite du musée de la marine
- Spectacle de musique
- Visite de l'école de Bothoa

Pour financer ces opérations, la section école de l'amicale organise différentes actions qui rythment l'année scolaire. L'année 2019-2020 crise sanitaire oblige ne nous a pas permis de réaliser toutes

les activités, mais il y a quand même eu la vente de gâteaux le dernier vendredi du mois, la vente de chocolats, de calendriers, de madeleines, de bulbes.

Voici le programme pour l'année 2020-2021 :

- Vente de Kouign amann **début octobre**
- Vente de calendriers avec photos des écoliers et des équipes éducatives en **décembre**

- Vente de calendrier de l'aveut en chocolat **fin octobre/début novembre**

- Vente de plants et bulbes **au printemps** : sur commande, catalogues disponibles à l'école ou en mairie.

- Vente de Kouign amann **en avril**

- **Selon crise sanitaire :**

• Fabrication/vente de madeleines, le samedi **30 janvier** : Comme chaque année, nos madeleines faites main seront en commande au mois de janvier en mairie et à l'école et seront vendues le samedi matin à Intermarché et à la cantine de l'école (sous la salle Yves Guégan). Soyez nombreux à venir savourer ces délices

• Chasse à l'œuf, le **samedi 10 avril** : L'Amicale transforme la coulée verte en un gigantesque terrain de jeux pour les chasseurs d'œufs, cloches et autres chocolats.

• Le repas de l'amicale, printanier cette année, le **10 avril**

• Kermesse/tombola, le **dimanche 27 juin** : pour célébrer la fin de l'année scolaire, les enseignantes préparent des spectacles durant lesquels chaque classe présente sa création. Ensemble sur le parking de la salle Y. Guégan, de nombreux stands pour les petits et les grands sont installés pour passer une après-midi festive. Cet événement se clôture par le tirage au sort de la tombola qui récompensera, une nouvelle fois, les heureux propriétaires de tickets de cadeaux somptueux. Pour faire partie des gagnants, il faut participer ! Alors guettez les enfants qui passeront dans vos rues pour réussir à acheter un ticket.

Tout cela est possible tout au long de l'année grâce aux bénévoles alors n'hésitez pas à venir lors d'une de nos réunions pour apporter vos idées et suggestions, faire connaissance, vous informer, mieux connaître le fonctionnement de la section école : vous êtes tous les bienvenus !

Prochaine réunion le 12 octobre à 20h30 à la salle bleue.

Contact:
amicalelaïque.kenanaise@gmail.com

> Arts plastiques



L'année 2020-2021 voit s'ouvrir une nouvelle section au sein de l'ALK: Arts Plastiques. Elle est à destination des enfants de 6 à 11 ans. Elle a lieu à la salle bleue de 16h45 à 17h45 tous les

vendredis. Cette nouvelle section est animée par Marie Gouny. Les enfants sont très contents de découvrir les arts plastiques, vivement l'exposition de leurs œuvres!



> Art floral



Il y aura 9 cours dans l'année d'octobre 2020 à juin 2021 à raison d'un lundi par mois: 2 cours dans la journée

de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h30, 8

personnes étant inscrites pour chaque cours. Le coût de l'inscription est de 60€ pour l'année, soit 6,67€ le cours.

Dates des différents cours: 5 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2020, 11 janvier, 15 février, 29 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin 2021.

Déroulé des cours: 15 jours avant, je

transmets par mail à chaque personne les fournitures (matériel et fleurs) à prévoir, puis 3 jours après le cours, j'écris tout le pas-à-pas du travail, soit bouquet ou composition florale, que je transmets également par mail à chaque inscrite.

Chantal Thos, Animatrice des Cours d'Art Floral



> Ensemble vocal Anouna



Le coronavirus a tenté de stopper nos activités mais... c'est sans compter sur le dynamisme

d'Anouna! Le 9 juin nous avons repris nos répétitions jusqu'au 4 août.

Nous étions présents au forum des associations du 5 septembre.

La reprise a eu lieu le 15 septembre de 18h à 20h à la salle des associations, dans le respect des normes sanitaires en cours.



Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux choristes qui peuvent assister aux répétitions sans aucune obligation.

Contacts:

Danielle Gallais Chef de Chœur: 06 67 26 58 12 / dlhgallais@gmail.com

Jeannette Le Roy: 06 20 91 22 57 / jeannette.le-roy@orange.fr

> Peintres du mercredi



C'est l'heure de la rentrée... Découvrir des ateliers, des galeries, des expositions pour retrouver l'inspiration.

Zoom sur le pastel

Le pastel est un bâtonnet de couleur. On distingue les pastels secs (tendres ou durs) et les pastels gras (à l'huile ou à la cire).

Il est très prisé au 17^e et 18^e siècle

en particulier dans l'art du portrait de l'aristocratie. Symbole de l'ancien régime, il tombe en désuétude après la révolution française au profit de la peinture à l'huile.

C'est le pastel qui a accompagné Simone ISSALYS, pendant ces longs mois de solitude. Simone dessine entre autres des clowns qui, par leurs pitreries, leurs maladresses, leurs regards, nous redonnent la fraîcheur et la liberté de notre enfance.

Les peintres du mercredi vous souhaitent une bonne rentrée.



L'Athlétic Club Kénaïais

Les 12 athlètes benjamins et minimes de l'ACK ont repris les entrainements sur le stade encadrés par Patrick Rogard et Kilian Salvi le mercredi soir de 19h à 20h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

Bureau

Président: Patrick ROGARD

Secrétaire: Kilian SALVI

Trésorière: Brigitte ROGARD



Club informatique kénaïais (CIK)

Les contraintes imposées par le COVID-19 n'ont pas rebuté les visiteurs du forum des associations qui sont venus nombreux se renseigner et s'inscrire sur le stand du Club Informatique Kénaïais.

Le CIK propose à ses adhérents de s'initier à l'informatique, de se perfectionner, d'apprendre à mieux utiliser leur tablette ou leur smartphone, de découvrir le traitement des photos numériques ou d'approfondir leur pratique en ce domaine.

Les cours reprendront début octobre (les formateurs communiqueront la date précise aux élèves de leur groupe) et les inscriptions sont reçues jusqu'au 30 septembre, soit sur le site web (www.cik22.fr), soit en envoyant un mail à cik22@orange.fr, soit en appelant le 02 96 48 48 50.



Les cours reprendront en respectant les consignes sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19. Chaque adhérent

sera informé de celles-ci avant la reprise des cours et s'engagera à les respecter.

Trankilik



L'Association Trankilik pratique le Qi Gong depuis 14 ans et propose 4 cours à Saint-Quay-Perros. En tant que gymnastique de santé, le Qi Gong est un véritable trésor. Il touche aux différents niveaux de l'être humain physique, énergétique, psychique, et exerce une influence naturelle sur le comportement et la spiritualité de l'individu. Prenez pour exemple le WUDANG QI GONG : Cette méthode est constituée de 5 séries de mouvements : le dragon, le tigre, le léopard, le serpent et la grue. Ce sont les animaux qui représentent l'intelligence, la longévité, le sacré et la puissance. Ces 5 mouvements sont reliés aux 5 organes du corps humain. Ce travail permet de régulariser le mécanisme du corps pour que l'énergie et le sang circulent en fortifiant les os, assouplissant les tendons, nourrissant l'énergie et vivifiant l'esprit. Chaque animal constitue une série de mouvements, ils regroupent le travail de Qi Gong : l'enracinement, la fluidité, la libération de bassin. Les mouvements sont vivants, puissants, profonds et comprennent beaucoup de travail interne. Le déplacement dans l'espace, les changements de direction,



les magnifiques mouvements en spirale constituent une très belle symphonie de notre corps énergétique.

Par la pratique régulière du Qi Gong, nous pouvons développer une perception subtile de l'environnement, trouver cette possibilité endormie au fond de nous de ressentir la nature, les étoiles, le soleil, la terre et le ciel, et de se nourrir de leur énergie.

- Gilles Le Picard nous enseigne le Qi Gong tous les Lundis de 17h30 à 18h30.
- Géraldine Delplanque nous enseigne le

Qi Gong tous les Jeudis de 10h30 à 12h30 ainsi que de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 20h.

Site de l'Association:

www.trankilik.jimdo.com.

Contacts :

Maryvonne Autret 02.96.48.59. Nicole Mérel 02.96.48.46.04

Courriel : trankilik@orange.fr

Gym Loisirs

Les cours de gymnastique de l'association «Gym-Loisirs» ont repris (avec respect des gestes barrières et distanciations préconisées):

- A la salle Y. Guégan pour le 1^{er} cours Pilates, le mardi 15 septembre.
- En extérieur, sous un beau soleil, pour le 1^{er} cours de gym, le lundi 14 septembre.

Par la suite, les cours auront lieu à l'intérieur (salle Y Guégan).

Cours de gymnastique d'entretien

Avec Patricia Thépaut le lundi de 19h à 20h et le jeudi de 9h15 à 10h15 (Exercices de cardio, abdos, étirements et relaxation). L'inscription à l'année est de 75 € pour 1 séance hebdomadaire et de 85 € pour 2 séances hebdomadaires. A noter : places disponibles.

Cours de Pilates

Avec Peggy Le Guyader, le mardi et le jeudi de 13h15 à 14h15 (gym douce permettant le développement

et le maintien corporel, basée sur l'équilibre, la respiration et la fluidité des mouvements). L'inscription à l'année est de 140€ pour 1 séance hebdomadaire et de 120 € pour les adhérents inscrits également aux cours de gym de P. Thépaut. A noter : quelques places encore disponibles pour les groupes du mardi et du jeudi

Pour tous renseignements :

Dominique : 02 96 48 84 22
Marie-Hélène : 02 96 91 03 68



Ensemble choral Awel Dreger

La chorale Awel Dreger est heureuse de vous dire que les répétitions ont repris depuis le 7 octobre dans la salle Yves Guégan à Saint-Quay-Perros. Les cours démarrent à 20h30 précises et l'ouverture des portes est à 20h15 afin d'avoir le temps de s'installer sereinement. Nous recrutons dans tous les pupitres, appelez-nous au 06 35 37 41 70 (Andrea Maria).

Au grand plaisir de se revoir en chantant!



Atelier Marie Curie



Si vous avez envie de créer, travailler de vos mains en faisant œuvre utile, l'association, avec toute son équipe, sera très heureuse

de vous accueillir dès le mardi 15 septembre 2020.

Les réunions se tiennent le mardi après-midi de 14h à 17h au sein même de la mairie qui nous prête aimablement une de ses salles, étant donné que l'ancienne école ou nous nous retrouvions habituellement est vouée à la démolition. Une large diversité de travaux vous y attendent : tricot (avec l'hiver approchant nous allons réaliser de nouveaux modèles de chaussettes, chaussons, écharpes, bonnets...) et comme à notre habitude toujours la

layette pour laquelle nous prenons toutes commandes suivant vos idées. Vêtements de poupée, broderie, objets de décoration divers sont toujours d'actualité suivant les compétences de chacune. Nous portons à l'attention de nos nouveaux membres que tous nos ouvrages sont vendus au profit de l'Institut Marie Curie à Paris au département du professeur Delattre qui travaille notamment sur le neuroblastome, cancer cérébral de l'enfant.

Nos ouvrages sont à votre disposition :

- le mardi pendant notre permanence;
- Par contact téléphonique au : 06 89 48 06 91 (Mado Hamon) 06 11 69 00 61 (Monique Meyer)
- À la boulangerie « Le Pétrin du Port » à Perros Guirec qui prend en dépôt certains de nos ouvrages et à laquelle

nous renouvelons nos vœux de remerciement particulièrement pour les ventes de cet été.

Si dans votre entourage de nouveaux commerçants étaient disposés à nous aider pour la diffusion et la vente de nos réalisations, nous leur en serions très reconnaissants.

Vous pouvez aussi nous rencontrer lors des marchés de Noël (La Clarté, Trévou-Tréguignec, Plestin les Grèves).

C'est avec impatience et joie que nous attendons votre venue.

TRES IMPORTANT: Nous comptons sur votre compréhension pour que nos réunions se fassent suivant les consignes sanitaires liées à la COVID-19 (port du masque, distanciation, gel hydro-alcoolique).

Mme Quéré Evelyne, secrétaire

Les Danses Bretonnes

L'association est entrée dans sa 21^e année

Le 24 septembre 2020, reprise des cours de 20h30 à 22h30 à la salle Yves Guégan, avec les consignes sanitaires en vigueur, animés par Michèle CAFARO. Les cours sont à l'intention de tous, débutants et confirmés, dans une ambiance amicale. Les inscriptions se font toute l'année. Le tarif de l'adhésion 2020/2021 est fixé à 26€.

Bilan des activités 2019/2020

- 7 septembre 2019, forum des associations

- 10 octobre 2019, animation musicale :

- LAUNAY/SAVIDAN
- NOZ'ART (Pierre et Sarah)

- 21 novembre 2019, soirée dégustation

- 12 décembre 2019, mini-fest-noz animé par :

- NOZ'ART (Pierre et Sarah)
- Les HUNS avec ATTILA



• THIERRY et BRUNO
- 9 janvier 2020 Galette des Rois, animation :

- KSL / NOZ'ART (Pierre et Sarah)
- Olivier DEPOIX

- 6 février 2020, soirée crêpes

- 13 février 2020, Gwenaëlle PINAUD avec les élèves de l'école de musique du Trégor

- 15 mars 2020, suspension des cours cause épidémie COVID-19

- 5 septembre 2020, forum des associations

Contact: 06 38 55 71 41, dbsqp@wanadoo.fr

HISTOIRE, PATRIMOINE ET TÉMOIGNAGES

Les Journées Européennes du Patrimoine



Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie, telles étaient les directives des journées européennes du patrimoine du week-end du 19/20 septembre. Les costarmoricains et les touristes qui se sont déplacés, ont pu profiter des différents sites ouverts à l'occasion. Grâce à la participation des « Amis de la Chapelle » et des bénévoles, que nous remercions vivement, des permanences ont pu être assurées à l'église du bourg le samedi et à la chapelle Saint Méen tout le week-end.

Le Dimanche, c'est sur le champ des druides, dit « Park-ar-munut » que Monsieur Roland Geffroy, maire honoraire de Saint-Quay-Perros, est venu offrir à l'auditoire, composé d'une trentaine de personnes, l'histoire de ce site dit mégalithique (de méga grand et lithos pierre) situé à Crec'h Quillé. Nous l'en remercions vivement car ce fut un beau moment convivial et instructif.

En 1956, c'est Théo David, instituteur à Perros, qui signale à Monsieur M. Giot, Directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne, la présence de pierres qu'il vient de découvrir. C'est ainsi que commence l'histoire de la mise en

valeur de ce patrimoine commun.

Cette sépulture mégalithique à entrée latérale, longue de plus de 26 mètres, fait partie des rares sites qui possèdent ce type de configuration, les allées sont habituellement à entrée axiale. C'est ce que mettra en valeur Monsieur Jean L'Helgouach (1933-2000), archéologue, « authentique maître du mégalithisme pour la France », en travaillant dans les années 60 avec son équipe du CNRS à exhumer ce monument.

En 1987, la tempête abat une partie des pins qui agrémentent le site. En 1989, la municipalité conduite par Monsieur Geffroy, devenu maire de Saint-Quay-Perros, achète la parcelle où se trouve le monument afin de le préserver. Ce sont finalement des financements venus de la DRAC et du Conseil Général entre 90 et 91 qui permettront de financer la majeure partie des travaux de remise en état du site avec la mise en place, en 1997, d'un panneau d'information illustré, à l'entrée du champ. Nous tenons également à remercier et à associer les services techniques de la commune, à la réussite des journées du patrimoine,

car ils entretiennent avec efficacité les différents sites patrimoniaux pour les rendre praticables aux visiteurs en toute saison.

L'entrée latérale, véritable sas d'entrée, abrite un pas de porte qui signale la porte d'entrée de ce monument funéraire où de nombreux corps ont trouvé leur dernière demeure mais dont rien n'a subsisté, dû à l'acidité des sols. Nous avons pu découvrir, gravé dans la roche, la représentation de la déesse-mère portant un collier. Sous ce tumulus gardé intact pendant des millénaires, des haches en dolérites polies, silex taillés, et pièces d'ornements ainsi que des fragments de vases à fond plat et d'autres à fond rond ont été retrouvés. Mais où se trouvent ces vestiges ? La prochaine opération sera justement de retrouver leurs traces et de les faire découvrir à la population ! Et pourquoi ne pas réinvestir ces lieux grâce à des méthodes modernes de sondage des sols, suggère un auditeur pour retrouver d'autres éléments peut-être encore cachés ?

JARDIN & NATURE

Au niveau national, près de la moitié d'entre nous possède un jardin, soit une surface équivalente à toutes les réserves naturelles du pays. Rendre son jardin vivant et cultiver son potager sans produit chimique est un acte militant en faveur de la biodiversité.

Cette nouvelle rubrique aborde des sujets autour de la préservation de la nature et du développement de sa biodiversité.

Les feuilles mortes

À l'automne les arbres se parent de couleurs flamboyantes, un vrai festival pour nos yeux !

Mais ensuite, les feuilles recouvrent nos jardins, nos rues ou s'infiltrant dans les gouttières et bouchent les évacuations

d'eau. Sachez qu'il est interdit de brûler les feuilles, comme tous les déchets verts ou ménagers. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture

neuve à essence.

Recycler les feuilles mortes permet aussi d'éviter de les amener à la déchetterie (économie sur le transport).

Dans la nature

La **décomposition naturelle** des feuilles mortes permet de **nourrir le sol en créant un humus fertile** (couche supérieure du sol riche en micro-organismes et insectes qui libèrent les éléments nutritifs nécessaires aux plantes en les dégradant).

Un manteau de feuilles mortes empêche

les pluies d'entraîner les premiers centimètres de terre vers les cours d'eau. Elles servent aussi de **nourriture pour les vers de terre** dont c'est la seconde phase d'activité importante de l'année, entre l'été trop sec et l'hiver trop froid.

Si vous décidez de retirer vos feuilles

mortes, faites plaisir à la nature : gardez quelques tas de feuilles dans votre jardin. Pendant l'hiver, ils serviront **d'abri à de nombreux insectes et animaux** (araignées, coccinelles, musaraignes, hérissons, crapauds...).

Un paillage de feuilles au jardin d'ornement et au potager

Qu'ils soient en pot ou en pleine terre, protégez le pourtour de vos plantations (vivaces, arbres, arbustes, plants de légume) d'environ 30 cm d'épaisseur

de feuilles mortes, sans les tasser.

Considéré comme le meilleur, le paillage de feuilles sera réapprovisionné au fur et à mesure du tassement. Pour éviter

que les feuilles s'envolent, couvrez-les d'un broyat de branches, plus lourd, ou de quelques branches ramifiées horizontalement.



Un paillage plus fin peut être obtenu en passant votre tondeuse dans des tas de feuilles. Néanmoins, garder les feuilles entières facilite la circulation de l'air et diminue les risques de pourrissement. Pour le paillage de vos plantes potagères, **évit**ez d'utiliser des feuilles pouvant présenter des traces de maladies ou des parasites qui risquent de se propager (feuilles des arbres fruitiers ou de rosiers). Intérêts du paillage de feuilles mortes :

- la terre, protégée du gel et du «lessivage du sol», ne sera pas à nu l'hiver;
- les herbes indésirables n'auront pas la place de pousser;
- équilibrer en apport carboné **le compost** issu notamment de déchets végétaux de la cuisine où **il est possible en théorie d'utiliser tous types de feuilles**. La montée en température au cours du processus de compostage permet d'éliminer les maladies et

parasites. Néanmoins, si ce processus est mal maîtrisé, il peut favoriser leur propagation à des plants sains lors de l'utilisation du compost.

- nourrir le sol,
- économiser de l'eau d'arrosage en freinant l'évaporation de la terre,
- protéger les cultures contre certaines maladies (exemple: mildiou des plants de tomates).

Compost de feuilles mortes

Les clés de la réussite d'un amendement efficace, économique et écologique: ramasser, broyer, composter et brasser les feuilles mortes.

La réalisation d'un terreau de feuilles «maison» est simple :

1- Installez un silo: 4 piquets plantés dans le sol, de façon à former un carré, entourés d'un grillage, type grillage à poules. Le silo permet de maintenir le tas de feuilles en place, mais n'est pas obligatoire.

2- Ramassez les feuilles. Procédez, si possible, lorsqu'elles sont humides (le lendemain d'une averse) ; cela vous économisera quelques arrosages.

Si vous n'avez pas assez de feuilles chez vous, vous aurez certainement un voisin ravi de se débarrasser des siennes. N'allez pas les chercher

en forêt pour éviter de freiner la reconstitution de l'humus.

3- Formez un tas sur l'herbe et passez la tondeuse dessus. Outre le fait que cela accélère la décomposition des feuilles coriaces, cette opération permet de mélanger de la matière azotée (l'herbe fraîche) à de la matière carbonée (les feuilles mortes) et de favoriser la formation du terreau.

4- Placez les feuilles tondues dans le silo et ajoutez une pelletée de terre, de compost ou de vieux terreau afin d'introduire des décomposeurs (microfaune et micro-organismes divers: bactéries, champignons, vers ...).

Quelques gestes d'entretien :

Pour que la transformation des feuilles en terreau se fasse correctement, deux

éléments sont essentiels: une bonne circulation de l'oxygène et la présence d'eau ; le tas doit être toujours un peu humide. C'est pour cela que vous aurez pris soin d'installer les feuilles à un endroit non couvert, mais avec un peu d'ombre (utile, notamment l'été). Si les pluies ne suffisent pas, arrosez-les, un peu, de temps en temps.

Au printemps suivant, retournez le tas, et ajoutez un peu d'azote (tontes fraîches, orties, purins...).

À l'automne prochain, vous pourrez commencer à l'utiliser.

Pour aller plus loin: <https://www.salamandre.org/article/usine-humus-portes-ouvertes/>

Le collectif Kénanais des coquelicots.

BON À SAVOIR

MAIRIE : Tél : 02 96 49 80 40 – Fax : 02 96 23 07 03 – E-mail : mairie.saintquayperros@wanadoo.fr
Site Web : mairie-saintquayperros.fr - Facebook : facebook.com/saintquayperros

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le mercredi et le vendredi après-midi)
- Le samedi : 8h30 à 12h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les membres de la Municipalité recevront les Kénaïses et les Kénaïses aux heures suivantes, à la Mairie :

- Olivier HOUZET **Olivier HOUZET, Maire**
Le mardi matin de 9h à 12h
- Gaëlle URVOAS **1^{ère} Adjointe chargée de l'Administration générale, des Finances et du personnel communal** : Le mercredi matin de 10h à 11h
- Marcel LE BOZEC **2^e Adjoint chargé des travaux et constructions** :
Le lundi matin de 10h à 12h
- Nolwenn BRIAND **3^e Adjointe chargée du lien social**
Le vendredi matin de 9h30 à 10h30, sur demande de rendez-vous, à domicile ou en mairie
- Christian DAGORN **4^e Adjoint chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries**
Le vendredi de 10h à 11h

Une permanence est assurée par un élu chaque samedi de 10 heures à 12 heures

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS A DOMICILE

Celles-ci sont assurées par les services de la Communauté d'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2003.

• **Ordures ménagères** (*semaine impaire*) et collectes sélectives (*semaine paire*) : alternativement, tous les mercredis.

ATTENTION :

Il est indispensable de nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

Il faut absolument que chacun effectue un tri sélectif de ses déchets.

• **Encombrants et ferrailles** : dans la limite de 2m³ par foyer et à déposer sur la voie : **22 décembre 2020.**

Inscription directement auprès des services de Lannion-Trégor Communauté au 02.96.05.55.55
ou collecte.dechets@lannion-tregor.com

Déchèterie : Horaires d'hiver du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021

Perros-Guirec : Kerzinaan – route de Pleumeur-Bodou – 02 96 15 92 51

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h / 13h30 à 17h30

Louannec : Mabilies – 02 96 91 06 33

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h / 13h30 à 17h30

CABINET GROUPE MEDICAL « MEDIPLURIEL » à Kertanguy

4 médecins généralistes –
Masseur-Kinésithérapeute – Diététicienne
– Psychologue – Orthoptiste – Sophrologue
– Ostéopathe – 2 Orthophonistes –
2 Infirmières – Podologue –
Thérapeute familiale.
Standard médical : 02 96 49 10 10
Paramédical : 02 96 49 10 00
Fax : 02 96 23 11 90
8h-12h et 14h-19h (du lundi au vendredi)
8h à 12h le samedi

CABINET D'INFIRMIERES

- 41 Résidence de Kertanguy –
Tél. : 02 96 23 25 37 – Soins à domicile
- Centre Médipluriel – Kertanguy –
Tél. : 02 96 49 10 10

APPELS D'URGENCE

POMPIERS : faire le 18
GENDARMERIE : faire le 17
SAMU : faire le 15

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS GUIREC,

25 avenue de la Mairie. Tél. 02 96 91 00 09.

COMITE DE SOINS A DOMICILE, 102 rue des Frères Le Montréer, 22700 Perros-Guirec, Tél. 02 96 91 25 26

RECENSEMENT (SERVICE NATIONAL)

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leur anniversaire. Se présenter à la Mairie le mois voulu muni du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

SALLE D'ANIMATION COMMUNALE

Contactez le secrétariat de la mairie au 02.96.49.80.40 pour toute réservation.

* La "Salle Bleue" est disponible gratuitement aux associations et organisations communales.

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

Ouest France : Caroline DURIEU 06 61 80 81 75 (en dehors des heures scolaires) of.cdurieu@orange.fr

Le Télégramme : Jean Jacques BERTHOU 02 96 91 03 37 – jean-jacques.berthou@wanadoo.fr

Le Trégor : Françoise LE BRONEC – francoiselebronec@live.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis le mercredi 2 septembre, la bibliothèque est ouverte aux horaires habituels :

- Le lundi de 16h30 à 17h30
- Le mercredi de 10h à 12h
- Le samedi de 10h à 12h

RÉSEAU PETITE ENFANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence est transférée au Centre intercommunal d'action sociale de Lannion Trégor Communauté et pour tous les renseignements concernant les activités « espaces-jeux » et « baby-gym » contacter Jakline LE BRETON le 06 77 13 55 05

Lieu des espace-jeux à St Quay-Perros : salle des associations (sous la mairie), de 9h30 à 11h30.

COLLECTE DON DU SANG

Collectes 2020 à Perros-Guirec, salle des navigateurs :

- lundi 9 novembre de 14h30 à 18h30

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN ENFANT MINEUR

Rétablissement à compter du 15 janvier 2017 de l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs voyageant à l'étranger sans être accompagnés de l'un de leurs parents. (Formulaire CERFA 15646*41)

CONSTRUCTION NOUVELLE

Le conseil municipal rappelle à tous les Kénaçais que toute construction neuve ou réalisation de travaux doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable).

CAUE22 (CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT)

la permanence de Claude THIMEL, pour le Conseil aux particuliers désirant construire, se tient à l'Unité Territoriale de la DDTM de Lannion, de 9h à 12h et de 14h à 16h, chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois.

NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral du 27 février 1990 concernant le bruit, les travaux de bricolage et le jardinage (tondeuse à gazon notamment). Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales, afin de permettre la reproduction des oiseaux et de favoriser la biodiversité. Veillez à vous organiser pour respecter ces règles...

REGLEMENTATION SUR LES FEUX

L'arrêté préfectoral du 2 novembre 2017 réglemente l'usage du feu pour le département des Côtes d'Armor : le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu toute l'année.

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE 2020



Amicale Laique Kénaïse



Art floral



Club Informatique Kénaïse



Démo de danses écossaises (Scots Bonnets)



Bibliothèque



Atelier Marie Curie



Démo de Qi Gong (Trankilik)

VIVRE À SAINT-QUAY

Ce journal a été construit sous la direction de la Commission « Communication, Journal Communal »

Équipe rédactionnelle : Hannah ISSERMANN, Nolwenn BRIAND, Hervé LE BONNIEC

Rédaction, documentation, composition, publicité, diffusion : Mairie de Saint-Quay-Perros

Crédits photos : Mairie de Saint-Quay-Perros, Louis DUPRÉ